



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DIFFUSION IMMÉDIATE

Réponses des partis politiques municipaux aux questions sur les problématiques environnementales à Longueuil

Longueuil, le 20 octobre 2009 – Dans le cadre de sa mission, soit la protection et l'amélioration de l'environnement à Longueuil, le **Centre d'Information sur l'Environnement de Longueuil (CIEL)** a fait parvenir un questionnaire aux candidats aux élections municipales de 2009 à Longueuil. L'objectif de CIEL est de connaître la position des candidats sur les différents enjeux environnementaux de la ville afin d'en informer les citoyens. CIEL tient à remercier le Parti Municipal de Longueuil (PML) et Action Longueuil (AL) pour leur collaboration.

Le questionnaire soumis abordait 5 thèmes: la politique environnementale et le contrôle de l'étalement urbain, la gestion de l'eau, la gestion des matières résiduelles, le transport et la protection des milieux naturels. Plusieurs questions sur différents points particuliers de chacun des thèmes étaient posées aux candidats.

Il faut souligner que le Centre d'Information sur l'Environnement de Longueuil (CIEL) est un organisme non partisan qui fait de la sensibilisation auprès des élus municipaux et des citoyens pour promouvoir un environnement sain et écologique à Longueuil. Les vues de chacun des partis sont donc résumées de façon factuelle. Les positions détaillées des deux partis sont disponibles en ligne à www.ciel-longueuil.org.

La politique environnementale et le contrôle de l'étalement urbain

Les citoyens de Longueuil sont préoccupés par leur qualité de vie. Celle-ci passe entre autre par un environnement sain et diversifié. En ce sens, plusieurs villes ont déjà établi des politiques environnementales définissant des objectifs clairs tels que des cibles quant au pourcentage de protection des milieux naturels sur leur territoire et des plans d'urbanisme limitant l'étalement urbain.

A ce propos, les deux partis souhaitent mettre en place un *agenda 21 local*. Il s'agit d'un programme offrant aux collectivités locales et à leurs habitants un cadre de travail permettant de mettre en œuvre les concepts de développement durable. Ce cadre doit traiter de façon harmonieuse les aspects économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Ce processus inclut la participation des citoyens, des élus et des acteurs du milieu.

Le programme du PML promet une série d'initiatives et d'actions de développement fondées sur un équilibre entre les impératifs économiques et les besoins sociaux et environnementaux de la

communauté. Le parti prévoit s'assurer par un système de consultation et de forums thématiques d'être aux faits des attentes et des priorités des citoyens.

En ce qui a trait à l'étalement urbain, M. Goyette et son équipe promettent de demeurer vigilants et disent vouloir consolider le schéma d'aménagement en visant la répartition des activités commerciales et des services.

A travers son plan d'action, toujours basé sur *l'agenda 21*, le parti AL prévoit intégrer les principes de développement durable dans toutes les décisions qui touchent l'administration municipale incluant une politique d'approvisionnement favorisant l'achat de produits verts et de produits locaux. Dans le cadre de sa politique environnementale, l'équipe de Mme Saint-Hilaire entend favoriser l'efficacité énergétique, protéger les espaces verts et les milieux humides et s'attaquer aux problèmes de pollution.

Elle propose également de miser sur la densification du territoire pour contrôler l'étalement urbain. Le parti AL rappelle qu'il s'est prononcé, à quelques reprises déjà, contre le développement immobilier à tout prix et veut s'assurer que les plans d'urbanisme soient en phase avec le développement durable. En ce sens, une vaste consultation de la population et des intervenants économiques serait mise en œuvre par les candidats d'Action Longueuil.

La gestion de l'eau

Les groupes environnementalistes ont beaucoup sensibilisé la population au fait que l'eau est précieuse et nous devons tous la protéger. Dans cette optique, les citoyens se préoccupent de l'accessibilité à une eau potable de qualité à faible coût et de la réduction des volumes d'eaux usées à traiter. A ce sujet, la construction d'infrastructures vertes (telles que des jardins de pluie, des revêtements de sol poreux, etc.) permettrait de réduire la pollution induite par les eaux de ruissellement. Plusieurs résidents croient aussi que la ville de Longueuil, située au bord du fleuve, doit également faire face à ses responsabilités en ce qui concerne les rejets d'eaux usées non traitées. D'après un rapport d'Eau Secours et d'Union St Laurent Grands Lacs (2009), la ville compte plus de 2800 heures de surverses par année.

Le PML prévoit un budget de 150M\$ pour l'entretien et la réfection des infrastructures. Une part de ce montant serait consacrée à la gestion de l'eau. Le parti municipal s'engage à rehausser le niveau de traitement de l'eau et à diminuer les rejets dans le fleuve. L'équipe de M. Jacques Goyette ne prévoit pas l'établissement d'infrastructures vertes telles que les jardins de pluie ou le verdissement des stationnements, mais souhaite poursuivre la sensibilisation des citoyens à l'économie de l'eau potable et faire respecter la réglementation.

Le parti AL promet de s'assurer de la qualité de l'eau potable à toutes les étapes de production. L'équipe de candidats entend devenir les promoteurs du développement durable au sein de l'agglomération afin que, si nécessaire, les installations de traitement des eaux soient modifiées pour qu'elles répondent aux plus hauts standards de qualité. Une attention particulière serait accordée à l'utilisation de l'eau à des fins industrielles. Le parti AL veut se pencher sur la gestion intégrée des eaux pluviales soit en intégrant les eaux de pluie dans les projets d'aménagement, en prévoyant des fossés de collecte ou encore en utilisant des revêtements poreux lors de construction de nouveaux stationnements.

La gestion des matières résiduelles

Suivant un rapport de l'INRS – La Presse (2008), la ville de Longueuil envoie 86% de ses déchets à l'enfouissement et 13% des matières recyclables (papier, verre, plastique et métal) s'en vont à la récupération. L'objectif de 60 % fixé par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* pour le secteur résidentiel n'est donc pas atteint. Du point de vue des matières organiques, il n'existe pas de système de collecte alors que la *Politique québécoise* prévoit, pour ces matières, un taux de détournement de 60%. Depuis 2005, CIEL incite la ville à mettre sur pied un *Programme de gestion des matières résiduelles* (PGMR), les questions de cette section concernent donc le plan de mise en œuvre d'un PGMR à Longueuil, le compostage et la sensibilisation des citoyens à la réduction des déchets à la source.

Pour sa part, le PML propose la construction d'une usine de méthanisation durant son prochain mandat si la ville obtient le financement du gouvernement du Québec. Le parti veut également travailler avec les autres villes de l'agglomération pour la mise en place d'écocentres permettant de récupérer les résidus domestiques dangereux (RDD). Le parti de M. Goyette entend «intensifier ses efforts» pour la sensibilisation à l'herbicyclage, à la réduction des déchets à la source, au réemploi et au compostage domestique.

Le parti AL s'engage à développer un plan de gestion des matières résiduelles qui inclut une politique de compostage. La collecte des matières organiques serait organisée sur tout le territoire de Longueuil et le parti lancerait rapidement des études qui permettraient «d'identifier les technologies appropriées de traitement de ces matières aux fins de valorisation». À terme, le parti prévoit la mise en place des infrastructures de traitement qui seraient nécessaires. En ce qui concerne l'implantation de nouveaux écocentres, leur nombre et leur localisation ne sont pas encore arrêtés. Cependant, l'élargissement de leur mission favorisant le tri à la source et la récupération des matières ainsi qu'un accès facile et équitable à tous les citoyens des trois arrondissements font partie du plan d'action du parti de Mme Saint-Hilaire.

Le transport

Dans les pays industrialisés, le secteur du transport est le principal responsable des émissions de GES avec plus de 50% des émissions. Le nombre de véhicules en circulation ne cesse d'augmenter dans la région de Montréal. Les citoyens de la Rive-Sud et par conséquent ceux de l'agglomération de Longueuil contribuent au flot de véhicules en ville et sur les ponts. Tous s'entendent sur l'importance de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de l'air sur le territoire du grand Montréal en augmentant la quantité et la qualité des services de transports en commun et en proposant des alternatives à l'automobile.

L'équipe de M. Goyette propose de mettre en œuvre un plan de transport global incluant l'allongement du métro souterrain de 4 stations vers l'est, l'implantation d'un nouveau point de service d'autopartage Communauto et un projet pilote de vélos en libre service (Bixi).

L'équipe de Mme Saint-Hilaire souhaite que la mixité des modes de transport prédomine à Longueuil tout en favorisant le développement du transport en commun. Elle préconise la mise en place d'un

métro de surface, «projet réalisable dans des délais plus courts et à moindre coût et qui offrirait une couverture du territoire plus étendue [...] et faciliterait le transport en commun à l'intérieur de l'agglomération» selon elle. Le parti AL souhaite privilégier les modes de transport fonctionnant à l'électricité et continuer les représentations pour l'implantation d'une gare intermodale et d'un Système léger sur rail (SLR) sur le Pont Champlain.

D'autre part, les deux partis promettent d'étendre et d'améliorer le réseau cyclable, en particulier vers le métro, et de le rendre accessible, du moins en partie, durant les quatre saisons.

La protection des milieux naturels

La ville de Longueuil compte plusieurs milieux naturels qui abritent une faune et une flore abondantes et diversifiées. Certaines espèces telles que la rainette faux-grillon, sont menacées d'extinction. Les espaces verts naturels permettent non seulement de préserver la biodiversité mais aussi de hausser la qualité de vie des résidents en rendant possible les contacts avec la nature. Ils permettent également d'absorber une partie des polluants atmosphériques et des gaz à effet de serre et contribuent à la rétention et à la filtration de l'eau. A la veille de l'année 2010 qui sera l'année de la biodiversité, la disparition de ces milieux précieux, au profit du développement, préoccupe plusieurs citoyens de Longueuil. Les groupes environnementaux de la région s'entendent pour dire que des mesures énergiques devraient être prises d'ici 2013, afin d'arrêter la destruction de ces milieux. Ceux-ci croient aussi que, bien que certains milieux comme le Boisé du Tremblay aient été délimités, il serait nécessaire de cartographier précisément tous les milieux naturels afin d'en assurer la protection.

En 2005, la ville de Longueuil a publié une *Politique de protection des milieux naturels* (PPMN). Le parti de M. Goyette souhaite que le fonds de développement durable de 8M\$ créé en 2009 serve à la mise en valeur des milieux naturels et fasse en sorte que «les milieux à protéger soient sous la propriété d'organismes ayant le mandat de protéger les milieux naturels (Ville ou organismes à vocation écologique)». Le PML promet également de continuer les discussions avec le gouvernement provincial afin d'établir un refuge faunique dans le Boisé du Tremblay.

En ce qui a trait à la gestion des sels de voirie, le PML entend intensifier ses efforts afin d'optimiser les pratiques d'entretien hivernal des routes dans le but de «réduire les dommages potentiels à l'environnement».

De son côté, l'équipe de Mme Saint-Hilaire souhaite que la ville de Longueuil soit la première ville importante à devenir membre du *Parc Écologique de l'archipel de Montréal*. Le parti AL entend faire de Longueuil «un leader à l'avant-garde» dans la protection des milieux naturels en protégeant de façon permanente les milieux inscrits dans la PPMN et dépasser ainsi la norme internationale de 12%. Le parti Action Longueuil s'engage à effectuer les travaux de cartographies requis à cette fin et entend poursuivre les démarches auprès des ministères provinciaux afin d'obtenir un statut de protection officiel pour le Boisé du Tremblay. Le parti précise qu'il souhaite que l'intégralité de l'île Charron soit protégée et annexée au Parc national des Îles de Boucherville.

Par ailleurs, le parti de Mme Saint-Hilaire propose l'adoption d'un *Plan de gestion des sels de voirie* afin de réduire leur impact sur l'environnement et en particulier sur les milieux sensibles.

Conclusion:

CIEL se réjouit de constater que les deux partis aient choisi de développer une politique environnementale basée sur un *agenda 21 local* à Longueuil. Pour CIEL, le développement économique doit se faire dans une optique durable et dans le respect de l'environnement et du citoyen. CIEL constate avec satisfaction que les deux partis ont tenu compte des enjeux environnementaux dans leur plan d'action. CIEL attend maintenant avec intérêt des actions concrètes de la part des conseillers élus le 1^{er} novembre. CIEL continuera à informer les citoyens de Longueuil et à sensibiliser les élus à la protection et à l'amélioration de l'environnement à Longueuil.

Cette synthèse des réponses au questionnaire environnemental que CIEL a fait parvenir aux partis municipaux de Longueuil a été rédigée dans le but d'informer les nombreux citoyens de Longueuil pour lesquels l'environnement est l'un des enjeux décisifs dans l'actuelle campagne électorale municipale. Il est à souligner que CIEL n'a pas voulu porter un jugement mais bien informer les citoyens.

Pour plus de détails, le questionnaire de CIEL ainsi que les réponses intégrales des deux partis municipaux sont disponibles en ligne à www.ciel-longueuil.org

-30-

Sources: CIEL, (514) 590-8245, infociel@yahoo.ca

Le Centre d'Information sur l'Environnement de Longueuil (CIEL) est un organisme à but non lucratif visant la protection et l'amélioration de l'environnement à Longueuil.

www.ciel-longueuil.org